



Étudier l’Histoire à l’Université de Limoges

Livret de présentation à l’intention

DES ÉTUDIANTS DE LICENCE



Département d’histoire
de la faculté des lettres et
sciences humaines

Année universitaire
2019-2020

SOMMAIRE

I. Faire de l'Histoire à Limoges : mode d'emploi	Page 5
A. Une Licence : pourquoi faire ?	5
Φ Les atouts de l'historien	5
Φ Quels débouchés pour quels parcours ?	5
Φ Quels secteurs d'activité peut-on viser ?	6
B. L'offre de formation	7
Φ Qu'étudie-t-on ?	7
Φ Les parcours internes à la Licence d'Histoire et les études à l'étranger	8
Φ Les stages en Licence	9
C. Comment ça marche ?	11
Φ Valider mes semestres	11
Φ Le tutorat et la vie étudiante	12
Φ Outils numériques	13
D. Communiquer avec l'équipe pédagogique	14
Φ La proximité, un atout pour Limoges	14
Φ Les conseils de perfectionnement	16
Φ Conseils pour envoyer un courriel à un enseignant	16

Version 2019-2020 : V. Cousseau

Conception initiale : V. Botton

Illustration de couverture :

Papier à en-tête de la Ière République, 1794.

Archives Nationales, F6/4-6

I. FAIRE DE L'HISTOIRE À LIMOGES : MODE D'EMPLOI

A. Une Licence d'histoire : pourquoi faire ?

Φ L'histoire, une science sociale et critique

- **Pourquoi étudier l'histoire ?** « Ce n'est pas pour connaître le futur que nous étudions l'histoire, mais pour élargir nos horizons, comprendre que notre situation actuelle n'est ni naturelle ni inévitable et que, de ce fait, les possibilités qui nous sont ouvertes sont bien plus importantes que nous ne l'imaginons » (Y.N. Harari).
- **Histoire ou mémoire ?** La référence au passé est souvent utilisée comme outil de légitimation par les États, des idéologies ou de construction identitaire par des groupes sociaux ou communautaires. L'histoire comme discipline scientifique permet de repérer les usages contemporains du passé et de les soumettre à la critique.

Φ Les atouts de l'historien

- **Une solide culture générale.** Dans les domaines de l'histoire, mais aussi de la géographie, des sciences sociales, de l'histoire de l'art, les historiens se construisent une culture générale solide et diversifiée.
- **Mener une argumentation.** L'apprentissage des méthodologies du commentaire et de la dissertation permet aux historiens de savoir mener une argumentation.
- **Savoir s'exprimer à l'oral.** La pratique régulière d'exposés à l'oral permet aux historiens de s'exprimer en public de façon intelligible.
- **D'importantes capacités d'analyse, de synthèse et d'expression écrite et orale** caractérisent les historiens diplômés de la Licence ; ces compétences sont utiles pour intégrer le monde des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées.
- **Des méthodes de travail efficaces.** Familiar des bibliothèques, de la lecture d'ouvrages, de la sélection d'informations et de la rédaction de travaux argumentés, l'historien dispose de clés essentielles à une bonne intégration professionnelle.

Φ Quels débouchés pour quels parcours ? Quelles poursuites d'études après ma Licence ?

- **Le parcours Histoire-Arts et Humanités** permet de préparer les concours d'entrée des Écoles nationales supérieures d'art ; ainsi que les Master métiers de l'édition. Il peut être la voie d'accès aux métiers du patrimoine et aux métiers de la culture. Il est tout indiqué pour les étudiants envisageant un Master recherche.
- **Le parcours Histoire-Métiers de l'enseignement** permet de se présenter aux concours de recrutement de professeur des écoles, professeur de collège-lycée, professeur de lycée professionnel.
- **Tous les parcours donnent accès au Master recherche en Histoire**, qui peut ouvrir la voie à une carrière universitaire, ou à la préparation de divers concours administratifs.
- **Les étudiants titulaires d'une Licence d'Histoire** peuvent également présenter les concours d'entrée aux écoles de journalisme et à l'École normale supérieure (sous statut d'étudiant-normalien).

Φ Quels secteurs d'activité pourrais-je intégrer à l'issue de mes études d'histoire ?

- **L'enseignement**, soit en tant qu'enseignant, soit en tant que personnel de direction, ou conseiller principal d'éducation.
- **La recherche en histoire.**
- **Les métiers administratifs de la fonction publique d'Etat et de l'administration territoriale** : rédacteur technique, rédacteur territorial, assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques.
- **Le monde des entreprises publiques ou privées.**
- **Le journalisme.**
- **Les métiers de la culture au sens large** : animateur du patrimoine, archéologue, antiquaire, archiviste, galeriste, guide conférencier, libraire spécialisé, responsable de projets artistiques et culturels, métiers des média, de l'édition et de la communication.

B. L'offre de formation

Φ Qu'étudie-t-on ?

- **Structure des enseignements, contenu des cours.** Les structures des enseignements répertorient les cours ; elles sont disponibles sur le site Internet de la FLSH, sur la page de la formation. La rubrique « Descriptif des cours » présente brièvement chaque cours d'histoire, ainsi que quelques conseils de lecture.
- **Les périodes historiques**
 - **l'Histoire ancienne** ou histoire de l'Antiquité étudie les civilisations grecques, romaines, les débuts du christianisme... On la découvre en L1, puis on l'étudie de façon plus approfondie en L2 et L3. Les enseignantes sont Stéphanie Guédon et Gaëlle Tallet.
 - **l'Histoire médiévale** ou histoire du Moyen Âge couvre un millénaire, du V^e au XV^e siècle. On la découvre en L1, puis on l'étudie de façon plus approfondie en L2 et L3. Les enseignantes sont Alexandra Beauchamp et Anne Massoni.
 - **l'Histoire moderne** étudie la période de la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. On l'étudie de façon approfondie dès la L1 et à une échelle extra-européenne en L3. Les enseignants sont François Avisseau, Albrecht Burkardt, Vincent Cousseau, et Natalia Neverova.
 - **l'Histoire contemporaine** court de la fin du XVIII^e siècle à nos jours. On l'étudie de façon approfondie dès la L1 et à une échelle extra-européenne en L3. Les enseignants sont Soizig Villerbu, Fabien Archambault, Clotilde Druelle-Korn, et Natalia Neverova.
- **Les mondes extra-européens**

En L2 et L3 et dans chacune des périodes, un cours et des TD sont proposés sur un ou des espaces géographiques non européens (Afrique, Asie, Amérique, Océanie).
- **Les autres cours**
 - **les mineures de L1.** Une discipline mineure est à choisir entre **géographie et sociologie**. La validation de la mineure permet d'intégrer la licence de la discipline suivie en L2.

- **l’Histoire de l’art** antique, médiéval, moderne ou contemporain a pour objet la construction d’une culture artistique et l’acquisition des méthodes d’analyse des images. Elle fait l’objet d’un parcours spécifique en L3, peut être choisie en L2 et fait l’objet d’une initiation en L1. Les enseignants sont : François Coadou de l’École Nationale Supérieure d’Art de Limoges et Claire Garcia (art moderne, contemporain) et Éric Sparhubert (art antique, médiéval).
- **l’épistémologie et l’historiographie.** Étudiées en L3, elles proposent une réflexion sur les pratiques historiennes.
- **les cours de Langues vivantes.** Chaque semestre, des TD de langues sont assurés par les départements de langue. Ils conduisent au passage du CLES.
- **la géographie.** Apportant un complément de culture générale, elle peut être suivie à chaque semestre. En troisième année le parcours « métiers de l’enseignement » intègre une offre de géographie développée.
- **Les outils de préparation à l’édition et Archivistique et sources** en deuxième année sont assurés par des spécialistes de ces domaines
- Les options « **Prépro** » assurées par l’Espé sont destinées aux étudiants envisageant de devenir professeur des écoles ou d’histoire-géographie. Les autres étudiants suivent le module « **Découverte des métiers** »
- En parcours Arts et Humanités en L3, une **initiation à la recherche** est dispensée dans chacune des quatre périodes. Elle consiste à réaliser une recherche historique originale, seul ou à deux. Les étudiants de ce parcours suivent en outre le cours **Actualités des Humanités**.
- **Choisir ses cours : les IP (Inscriptions pédagogiques)** se font dans les premières semaines, sur l’E.N.T. La scolarité vous informe de l’ouverture du serveur par courrier électronique. Les tuteurs peuvent vous guider dans cette démarche (→ tutorat).

Φ Les parcours internes à la Licence d’Histoire et les études à l’étranger

- **Qu’entend-on par parcours ?** La Licence d’histoire est une formation universitaire généraliste, reposant sur les quatre grandes périodes académiques complétées par des enseignements complémentaires et des

options. En deuxième année, un « Amorçage de parcours » permet un début de spécialisation, et en troisième année un parcours est choisi (L3).

- **Le parcours Histoire-Arts et Humanités** permet d'étudier diverses formes d'expression artistique. Il comporte une offre d'enseignement renforcée en histoire de l'art antique et médiéval, moderne et contemporain. Il donne l'opportunité de s'initier et de se perfectionner en langues anciennes (grec, latin) dans l'optique de la poursuite d'études en Master.
- **Le parcours Métiers de l'Enseignement** donne le choix entre deux volets, enseignement primaire et enseignement secondaire, et répond à deux objectifs : faciliter la réussite aux concours (CRPE, CAPES, CAPLP, Agrégation), et permettre aux futurs enseignants de se constituer des bases solides dans les disciplines qu'ils seront amenés à enseigner (histoire, géographie, histoire de l'art, mathématiques, français). Des stages d'observation en établissement scolaire permettent de découvrir les métiers de l'enseignement.
- **Faire une partie de sa Licence à l'étranger.** Un semestre ou une année peuvent être réalisés à l'étranger, en 2^e ou 3^e année de Licence. Les étudiants intéressés sont invités à se renseigner auprès de Clotilde Druelle-Korn pour le département d'histoire, et à assister aux réunions organisées à cet effet, dont les dates seront communiquées par courriel.

Φ Les stages en Licence

- **Stage ou expérience professionnelle sont obligatoires pour valider sa Licence.** Durant sa Licence, chaque étudiant doit réaliser l'équivalent de 6 semaines d'activité sous forme de stage(s), d'expérience professionnelle et de suivi de modules professionnalisant (« Prépro » ou « Découverte des Métiers »). Il s'agit de permettre une première approche du monde du travail et de réfléchir sur son orientation et son projet professionnel.
- **Quels stages sont-ils possibles ?** Tout type de stage est possible. Une expérience professionnelle effectuée dans le cadre d'un « petit boulot » ou d'un emploi étudiant aidé (AED ou EAP par exemple) peut être validée.
- **Comment valider le stage ?** Les stages doivent faire l'objet d'une convention signée entre la FLSH et l'employeur. Les référentes administratives sont Sandra Pellerin et Véronique Cubeau (informations : bureau A 005).

- **Quand réaliser un stage ?** Les stages doivent être réalisés en dehors des plages de cours et TD.
- **En L3, les étudiants ayant choisi le parcours « Métiers de l'enseignement »** réalisent leur stage dans l'enseignement primaire et/ou dans l'enseignement secondaire. La référente est Alexandra Beauchamp.
- **En L3, les étudiants ayant choisi le parcours « Arts et Humanités »** réalisent leur stage ou expériences principalement hors éducation. Le référent est Vincent Cousseau.
- **Le rapport de stage(s) et d'expérience(s) professionnelle(s).** Au dernier semestre de la licence, vous remettrez un rapport de synthèse d'une quinzaine de pages sur une ou plusieurs des activités. Ce rapport fera l'objet d'une évaluation au semestre 6. D'ici là, il est recommandé de conserver d'une part les documents administratifs (conventions, bulletins de salaires...) qui serviront valider vos heures, d'autre part vos notes, photos et documents qui pourront vous servir à la réalisation de votre rapport.

C. Comment ça marche ?

Φ Valider mes semestres : informations utiles

- **Un semestre** représente la moitié d'une année universitaire. Il valide 30 crédits. Obtenir sa Licence revient à obtenir 180 crédits, soit 6 semestres. Pour chaque année de la Licence, les semestres sont compensables.
- **Une « Unité d'enseignement » (U.E.)** est une fraction de semestre correspondant à un certain nombre de crédits. Chaque semestre en comporte trois : l'U.E. d'histoire, l'U.E. de mineure (en L1), d'amorçage de parcours (L2), ou de parcours (en L3), l'U.E. de langues et d'options. Elles sont compensables.
- **Cours magistral (C.M.) / Travaux dirigés (T.D.).** Les enseignements sont divisés en C.M. et T.D. Un C.M. s'adresse à une promotion d'étudiants. Se déroulant en amphithéâtre, ce cours est assorti d'une bibliographie. Un T.D. complète un C.M. Il s'adresse à un groupe d'étudiants, d'environ 25 étudiants. On y pratique les exercices fondamentaux de l'historien.
- **Les modalités de contrôle : contrôle continu, contrôle terminal, contrôle ponctuel.** Le contrôle continu est une évaluation qui se fait pendant le semestre, à l'écrit ou à l'oral, et donne lieu à une note. C'est le mode d'évaluation habituel des T.D. Le contrôle terminal est un devoir sur table, qui s'effectue durant la session d'examen (« partiel »). C'est le mode d'évaluation habituel des C.M.

Le contrôle ponctuel est un mode particulier s'adressant aux étudiants-salariés : il remplace pour eux le contrôle continu. Pour les matières d'histoire, l'évaluation se fait par un dossier sur un sujet à convenir avec l'enseignant de la matière correspondante au plus tard lors de la dernière semaine de TD du semestre.

- **Les MCC (modalités de contrôle des connaissances)** de chaque niveau de Licence sont disponibles sur la page de la licence d'histoire.
- **L'assiduité aux T.D. est obligatoire.** Les absences doivent être justifiées auprès de la scolarité et de l'enseignant (certificat médical, contrat de travail). Deux absences injustifiées invalident le T.D.
- **Session 1, session 2.** Les examens se déroulent à la suite de chacun des semestres, lors de la première session. Les étudiants n'ayant pas validé leur

année présentent la session 2 ou session de rattrapage, qui a lieu au mois de juin. Les modalités des rattrapages sont communiquées par la scolarité dans un courriel informant de la publication des résultats.

- **Le statut d'AJAC.** Si vous avez validé seulement 48 crédits en fin d'année de L1 ou de L2 au lieu des 60 requis, vous serez « Ajourné autorisé à continuer » dans l'année supérieure (en L2 ou en L3 selon votre situation). Vous suivrez ainsi les cours et TD et repasserez les examens de L1 non obtenus et de L2, ou bien de L2 non obtenus et de L3.
- **Le contrat pédagogique.** Si vous avez validé entre 42 et 47 crédits en fin d'année de L1 ou de L2 au lieu des 48 requis pour être « AJAC », vous restez inscrit dans la même année, tout en conservant le bénéfice des matières, UE et semestres acquis. Vous pouvez en outre bénéficier d'un contrat pédagogique, qui vous permettra de suivre et passer les examens de quelques matières de l'année supérieure (de L2 ou de L3 donc). Les matières concernées sont à établir avec le responsable de formation lors d'un rendez-vous personnalisé en début de semestre. Le contrat sera établi avec Mme Pasquet de la Scolarité, qui vous le fera signer.

Φ Le tutorat et la vie étudiante

- **Qu'est-ce-que c'est ?** une aide individualisée destinée à répondre à tout problème relatif à la Licence : organisation du travail personnel, préparation d'un exposé, questions diverses.
- **À qui cela s'adresse-t-il ?** à tout étudiant qui en fait la demande.
- **C'est où ?** Bibliothèque de recherche (A 108) et salle de tutorat (A 111).
- **Avec qui ?** Des étudiants-tuteurs généralement de niveau Master formés pour assurer le tutorat par l'équipe pédagogique. Pour les contacter : brhistoires@gmail.com.
- **Ces heures apparaissent-elles dans l'emploi du temps ?** Les premières semaines de L1 étant source de nombreux questionnements, des « séances fléchées » de tutorat ont lieu : vous trouverez leur horaire et leur thématique directement sur votre emploi du temps. Le tutorat peut aussi prendre la forme de questions plus personnelles, liées à votre apprentissage et à vos besoins précis : en ce cas, vous pouvez vous y rendre de façon libre, sur les heures

d'ouverture de la bibliothèque de recherche, qui sont affichées sur la porte (A108). Vous pouvez également prendre rendez-vous avec les tuteurs.

- **Une salle de travail est à votre disposition.** Les clés de la salle de tutorat (A111) sont gérées par les tuteurs d'accompagnement. En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque de recherche, vous pouvez demander les clés de la salle de tutorat l'accueil de la FLSH. Vous émargez et êtes alors responsable de la clé, qu'il faut remettre dans la boîte aux lettres de l'accueil après avoir quitté la salle. Cette salle est entièrement gérée par les étudiants.
- **Les étudiants d'Histoire disposent d'une Association, Table Ronde, que vous pouvez rejoindre.** Pour toute demande d'information :
asso.tableronde@gmail.com.

Φ Outils numériques

- **L'utilisation d'un ordinateur n'est pas autorisée** en cours ou en T.D. d'histoire, hormis pour une présentation de diaporama ou en cas de situation de handicap. Les notes sont donc prises de façon manuscrite.
- **L'E.N.T. (espace numérique de travail)** est un portail qui permet l'accès à un ensemble de services numériques réservés aux étudiants de l'Université (messagerie, bureau...). On peut y accéder depuis le site de la F.L.S.H. (bouton « Connexion » en haut à droite), depuis le site du S.C.D., depuis le site de l'Université. Vous recevrez de nombreuses informations sur votre messagerie unilim.
- **Le wifi** est disponible en accès gratuit dans l'ensemble de la F.L.S.H. Authentification avec vos identifiants E.N.T.
- **Des ordinateurs en accès libre** sont disponibles à la B.U. (vous disposez également d'un compte d'impression avec des impressions gratuites).
- **Valider son E.N.T.** est indispensable pour accéder à ces différents services. Se rendre sur l'E.N.T. → valider mon compte.
- **L'adresse courriel étudiante (prenom.nom@etu.unilim.fr) doit être consultée très régulièrement**, car il s'agit de votre lien avec la F.L.S.H. et l'équipe enseignante. Vous pouvez rediriger vos courriels sur votre messagerie personnelle (E.N.T. → mon profil → messagerie).

- **Le site Internet de la faculté** (www.flsh.unilim.fr) donne accès à des informations étudiantes : emplois du temps, modalités de contrôle, structure des enseignements, informations pratiques, actualités...

Intranet : La Faculté dispose d'un intranet spécifique accessible depuis l'ENT où vous trouverez des informations pratiques sur la scolarité, la mobilité internationale, les recrutements....

D. Communiquer avec l'équipe pédagogique

Φ La proximité : un atout pour Limoges

- **Une bonne connaissance des étudiants par les enseignants.** En raison de la taille de la structure et des effectifs raisonnables en T.D. (25 maximum en L1, 35 en L2 et L3), les enseignants peuvent connaître les étudiants et les conseiller en fonction de leurs besoins. Des enseignants référents suivent les étudiants de L1 en organisant des rencontres d'étapes, lors desquelles peuvent être posées les questions relatives aux études, à leur poursuite et plus généralement à l'orientation.
- **Des échanges entre enseignants et étudiants.** Les listes de diffusion de chaque année de Licence permettent aux enseignants de communiquer avec les étudiants (informations sur les cours, informations diverses). Si vous ne recevez pas les courriels, demandez à être inscrits sur la liste de diffusion de votre promotion.
- **Des échanges entre étudiants et enseignants.** Les enseignants du département d'histoire de la faculté des lettres et sciences humaines de Limoges disposent chacun d'un bureau, situé au premier étage du bâtiment A. Ils peuvent y recevoir les étudiants sur simple demande de rendez-vous, à adresser par courriel. Chaque enseignant dispose d'une adresse courriel personnelle (prenom.nom@unilim.fr). ATTENTION à vérifier l'adresse de votre expéditeur avant envoi car le bouton « Répondre » utilisé pour un courriel envoyé par liste de diffusion entraîne une réponse à tous, ce qui entraînera son rejet voire un embarrassant quiproquo...
- **Des interlocuteurs enseignants pour les étudiants : qui contacter pour quelles questions ?**

- Le département comporte trois fonctions administratives et pédagogiques : la responsabilité de formation, la direction des études et la direction du département. Les questions pédagogiques (aide au choix des matières, au choix du parcours, accompagnement en orientation) sont à adresser au **directeur des études (Clotilde Druelle-Korn)**. Les questions liées à la validation des enseignements et aux contrats pédagogiques sont à adresser au **responsable de la Licence (Vincent Cousseau)**. Les questions relatives à des problèmes généraux sont à adresser au **directeur du département (Albrecht Burkardt)**.
- Pour les questions plus spécifiques et personnelles, vous pouvez vous adresser aux enseignants référents, qui sont :
 - pour les enseignements d'histoire de l'art : Éric Sparhubert
 - pour le parcours « Métiers de l'enseignement » : Alexandra Beauchamp
 - pour la mobilité internationale et Erasmus : Clotilde Druelle-Korn
 - pour les situations de handicap ou présentant des troubles scolaires (dys...) : Clotilde Druelle-Korn. Les étudiants concernés sont invités à se faire connaître dès la rentrée auprès de la cellule handicap de la Scolarité (Mme Masse) afin que puissent être établies les demandes d'aménagement des études et des examens (secrétariat, tiers-temps, etc.).
 - présidents des jurys d'examen : organisent et président les délibérations de Licence 1, 2 et 3.

Φ Les conseils de perfectionnement

- **De quoi s'agit-il ?** Ce sont des réunions entre les enseignants et les étudiants. Les enseignants sont représentés par le Directeur de département, le responsable de formation, le directeur des études ; les étudiants par des délégués de promotion élus en début d'année, au nombre de 2 par niveau de Licence (+2 suppléants) ; le monde du travail dispose également d'un délégué.
- **À quoi servent-ils ?** Ils ont pour mission de permettre aux étudiants de faire remonter aux enseignants différentes demandes et remarques relatives aux emplois du temps, au contenu des enseignements, à des problèmes éventuels... Ces informations sont transmises à l'équipe pédagogique lors des réunions de département, afin que des décisions collectives soient prises pour répondre aux questions soulevées.
- **Quand ont-ils lieu ?** Les conseils de perfectionnement sont placés par le Directeur des études et le Responsable de formation à la suite des sessions

d'examen. Les étudiants délégués sont convoqués par courriel. Ils peuvent se servir de la liste de diffusion de leur promotion pour recueillir et diffuser les informations.

- **Comment faire remonter un avis au conseil de perfectionnement ?** Il suffit de contacter l'un des délégués de sa promotion.
- **Comment savoir si mon avis a été pris en compte ?** Les comptes rendus des conseils de perfectionnement sont envoyés aux participants, qui les relaient ensuite dans leurs promotions respectives.

Φ Conseils pour envoyer un courriel à un professeur

- **Le courriel, un courrier officiel.** Écrire un courriel dans le cadre de ses études n'a rien d'anodin. Il s'agit d'une communication officielle, qui vous engage et donne une image de vous. La forme est donc essentielle. Un courriel ne respectant pas les formes et/ou truffé de fautes laissera une image négative et risque de n'entrainer aucune réponse.

Les courriels doivent être écrits avec votre adresse « etu.unilim.fr », faute de quoi ils risquent de ne pas parvenir au destinataire.

- **Adresse et objet.** Vérifier l'adresse de l'enseignant à contacter (prenom.nom@unilim.fr) ; indiquer l'objet du courrier dans la case afférente. Un courriel sans objet ne sera pas ouvert par vos enseignants.
- **Rédiger le courriel : quel niveau de langue adopter ?**
 - La forme de courriel doit être clairement visible, comme elle le serait dans une lettre manuscrite. La formule de salutation est mise en évidence : « Madame », « Monsieur », ou « Bonjour Madame », « Bonjour Monsieur », suivie d'un retour à la ligne.
 - Rédiger des phrases complètes (sujet, verbe, complément), sans fautes d'orthographe ou de syntaxe, en veillant à exposer clairement son propos. Faire des paragraphes pour plus de clarté.
 - Terminer par une formule de politesse, par exemple « Dans l'attente d'une réponse à ma question, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations ».
 - Signer le message en indiquant son Nom, Prénom, Promotion, Groupe. Il est possible de configurer une « signature » par défaut dans son ENT.

- **Intégrer une pièce jointe : comment être sûr de la faire parvenir au destinataire ?** Prendre garde à ce que le format de la pièce jointe soit conventionnel et qu'elle ne soit pas d'une taille trop volumineuse. Quel que soit le logiciel utilisé, votre document textuel doit être envoyé en format .doc, .rtf, .odt ou .pdf. (« enregistrer sous » → format). Répartition des fonctions dans le département d'histoire

Année universitaire 2019-2020

Directeur de département : Albrecht Burkardt (albrecht.burkardt@unilim.fr).

Questions générales.

Responsable de formation : Vincent Cousseau (vincent.cousseau@unilim.fr). Gestion des structures des enseignements et des modalités de contrôle des connaissances ; référent examens ; gestion des contrats pédagogiques et des étudiants ajournés admis à continuer (AJAC), des équivalences entre les formations ; co-gestion des stages de Licence avec A. Beauchamp.

Directeur des études : Clotilde Druelle-Korn (clotilde.druelle-korn@unilim.fr). Interlocuteur des étudiants pour les questions concernant les inscriptions pédagogiques et l'orientation ; relais de la scolarité ; gestion des groupes en Licence et des problèmes d'emplois du temps ; organisation des conseils de perfectionnement de Licence ; gestion du tutorat d'accompagnement et de bibliothèque ; gestion de l'assiduité des étudiants boursiers.

Autres fonctions :

- Responsable des enseignements d'histoire de l'art et du Master recherche :

Éric Sparhubert (eric.sparhubert@unilim.fr)

- Parcours Métiers de l'enseignement :

Alexandra Beauchamp (alexandra.beauchamp@unilim.fr)

- Enseignante-référente des étudiants en situation de handicap et de troubles scolaires : Clotilde Druelle-Korn (clotilde.druelle-korn@unilim.fr).

- Responsable Erasmus : Clotilde Druelle-Korn (clotilde.druelle-korn@unilim.fr).

- Responsable du Master MEEF :

Fabien Archambault (fabien.archambault@unilim.fr)



Première année

Majeure

Histoire

*Périodes moderne et contemporaine
et initiation en hist. ancienne et médiévale
(11 heures 30/semaine)*

Mineure au choix

Géographie (4 h)

Sociologie (4h)

Complément

*- langue viv.
- histoire
thématische
(4h)*

*Réorientation possible vers
ces disciplines en deuxième année*

Deuxième année

Complément

Histoire

*Périodes ancienne et médiévale
et complément XVIIIe s. et XXe s.
(11 heures 30/semaine)*

Amorçage parcours

*- géographie
- histoire de l'art
(5h30/semaine)*

*- langue viv.
- histoire
thématische
(4h)*

Choix du parcours en fin d'année

+

*Stage et
découverte des
métiers*

Troisième année

Complément

Histoire

*des mondes extra-européens
(10 heures/semaine)*

Parcours Arts et Humanités

*(Initiation à la recherche,
histoire de l'art) (5 h/semaine)*

*- langue viv.
- histoire
thématische
(4h)*

Ou

Parcours Enseignement

*Primaire OU Secondaire
(5 à 6 heures/semaine)*

*+
Stage et
découverte des
métiers*